

Facture

N° : FAC20240223
Date : 03/05/2024
N° client : 0582

ASS RERTR

333 AVENUE EDOUARD HERRIOT
46000 - CAHORS
FRANCE

MAS DE LUCET

Madame Heumery
Rue du Mas de Lucet
46090 VERS
Email : sophie.heumery@gmail.com

Réf. : BLANCHISSERIE

Prestation du mois d'avril 2024

Libellé	Qté	PU	Rem.	Montant
Drap housse 2 pers	5,00	2,40 €	0,00%	12,00 €
Housse de couette 2 place grande taille	6,00	3,10 €	0,00%	18,60 €
Taie d'oreiller	4,00	0,60 €	0,00%	2,40 €
Sac à linge rouge	2,00	0,35 €	0,00%	0,70 €
Emballage sous plastique PRO	1,00	0,30 €	0,00%	0,30 €
Sous-total				34,00 €

La facture correspond aux BL : 194

- Non assujetti à la TVA.
- TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Règlement	Virement	Total	34,00 €
Echéance(s)	34,00 € au 02/06/2024		

Coordonnées bancaires	
Nom	CAISSE EPARGNE
IBAN	FR76 1313 5000 8008 1087 1994 984
BIC	CEPAFRPP313

Le montant total s'élève à trente-quatre euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

-
Aperçu du modèle de mention